



**CCCPS / 2022 / DE009**  
**7.1.1 Budgets et comptes**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 24 mars 2022 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 18 mars 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 10 février 2022, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Coloriage à Crest en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

|                      |  |
|----------------------|--|
| Présents             | Samuel ARNAUD ; Ruth AZAÏS ; Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; Marcel BONNARD ; François BROCARD ; Sarah DUVAUCHELLE ; Cédric FERMOND ; Agnès FOUILLEUX ; Caryl FRAUD ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Christophe LEMERCIER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Dominique MARCON ; Hervé MARITON ; Jean-Marc MATTRAS ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Morgane PEYRACHE ; Patricia PUC ; Jean-Philippe ROCHE et Boris TRANSINNE. |
| Pouvoirs             | Jacques BONNET à Denis BENOIT ; Danielle BORDERES à Stéphanie KARCHER ; Anne-Marie CHIROUZE à Ruth AZAÏS ; Audrey CORNEILLE à Jean Marc MATTRAS ; Dominique DELAYE à Christophe LEMERCIER ; Hélène PELAEZ-BACHELIER à Dominique MARCON ; Jean-Pierre POINT à Caryl FRAUD ; Frédéric TRON à Jean Philippe ROCHE et Arnaud VANNIER à François BROCARD.   |
| Absents              | Jean Christophe AUBERT ; Thierry GUILLOUD ; Frédéric TEYSSOT   |
| Secrétaire de séance | Catherine MERIEAU  |

**Approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe Station d'Épuration STEP**

Le Conseil,

**I. Rappel du contexte**

Madame le Comptable des Finances publiques a transmis à l'ordonnateur de la CCCPS l'ensemble des résultats de clôture du budget annexe Station d'Épuration STEP de l'exercice 2021. Les chiffres communiqués correspondent parfaitement à ceux qui figurent dans le compte administratif 2021 du même budget présenté ci-après.

Ces résultats se déclinent comme suit :

|                | Résultat de clôture de l'exercice 2020 | Résultat 2021  | Résultat de clôture de l'exercice 2021 |
|----------------|--|----------------|--|
| INVESTISSEMENT | + 593 651.64 €                         | + 147 128.48 € | + 740 780.12 €                         |
| FONCTIONNEMENT | + 295 551.32 €                         | - 71 712.59 €  | + 223 838.73 €                         |

**II. Objet de la délibération**

C'est dans ce contexte qu'il est demandé au Conseil Communautaire d'approuver le compte de gestion 2021 du budget annexe Station d'Épuration STEP.



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 24 mars 2022 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 18 mars 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

**III. Visas**

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-31.

**IV. Délibéré**

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 2) d'approuver le compte de gestion 2021 du budget annexe Station d'Épuration STEP.

**V. Résultat du vote**

Délibération adoptée à l'unanimité :

Votants POUR : 35 voix

Votants CONTRE : 0 voix

S'abstenant : 1 voix, Franck MONGE

**VI. Annexes**

- La présente délibération ne comporte aucune annexe.

Le 24/03/2022

Au registre sont les signatures

Denis BENOIT

Président



Affichée le - 7 AVR. 2022